ETHIQUE

Construire et mettre en œuvre une charte éthique

FC-SE-ETH-01

Argument :

Il ne suffit pas pour le manager d'annoncer que son entreprise est éthique, encore faut-il qu'il puisse trouver appui sur des outils irréprochables. Le code d'éthique, document écrit, concernant aussi bien les parties prenantes internes qu'externes de l'entreprise, apparait comme l'un des instruments le plus révélateur de son éthique et en même temps un outil de communication pouvant être porté à la connaissance des parties prenantes internes et externes. Il est un outil fiable de résolution de conflits et d'aide au changement.

Durée :

1 jour

Public concerné :

Managers et formateurs en charge d'élaborer, de diffuser, d'appliquer et de réviser le code d'éthique.

Objectifs pédagogiques :

- Donner aux participants une méthodologie pour élaborer un code d'éthique,
- Permettre aux participants de faire vivre le code d'éthique à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Programme :

- Quelle éthique pour l'entreprise ?
- Pourquoi un code dans l'entreprise ?
- Valeur juridique du code au regard des différentes législations nationales,
- Élaboration d'un code d'éthique :
  - Un nouveau métier : déontologue,
  - Audit éthique de l'entreprise et de ses filiales,
  - Analyse de l'audit,
  - Rédaction par un comité ad hoc (composition, rôle),
  - Contrôle juridique,
  - Rédaction définitive (un ou plusieurs codes ?),
- Formation des formateurs,
- Formation du personnel,
- Contrôle de l'application du code,
- Mise à jour du code,
- Forces et faiblesses du code éthique.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Comparaison de différents modèles de codes éthiques existants (influence anglo-saxonne),
- Construction d'un code éthique par les participants à partir de données fictives.

Formateur(s) :

Françoise de BRY
Responsable du Pôle Éthique et Management, ESDES, Directrice de rédaction de la revue *Entreprise Éthique*.

Dates de sessions 2009 :

22 juin 2009
22 octobre 2009